



Un lien entre le Conseil Exécutif et la Communauté Mondiale de Vie Chrétienne

Coreponsabilité financière pour la mission

La Journée Mondiale de la CVX est l'occasion de reconnaître la grâce d'appartenir à une communauté mondiale. Chaque année, une thématique spécifique est proposée afin de nous permettre de croître dans notre identité. Pour la célébration de 2011, nous proposons une réflexion sur le style de communauté que nous sommes appelés à adopter, en prenant comme point de référence la coresponsabilité financière dans la CVX.

Amour Fraternel-Solidarité Concrète

En termes simples, nous pouvons dire que les chrétiens sont ceux qui suivent le Christ. L'amour de Dieu (avec Lui, par Lui et en Lui) fut proclamé par les premières communautés chrétiennes qui, remplies de l'Esprit Saint, l'ont exprimé de manière concrète par des actions et des comportements reflétant une nouvelle manière de se comporter en être humain.

Différentes lettres et documents du premier siècle soulignent avec insistance que l'amour fraternel était un comportement qui caractérisait les premiers chrétiens : « Voyez comme ils s'aiment », « ils s'aiment les uns les autres presque avant de se connaître ». La manière de se comporter était une conséquence des paroles de Jésus : « A cela, tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples, à l'amour que vous aurez les uns pour les autres » (**Jn 13, 35**). Les premiers chrétiens ne se sont pas constitués en une communauté spirituelle de personnes dévotes ou d'individus pieux qui attendaient leur salut. Au contraire, par leurs actes de miséricorde, de charité, d'attention aux autres, ils se présentèrent comme une manière alternative de vivre en société. Grâce à cela, ils se différenciaient clairement de leurs contemporains. Ils ont formé, pour leur époque, des communautés de vie alternatives.

Cette manière que les chrétiens avaient de vivre les relations s'expriment spécifiquement dans la solidarité avec les plus pauvres et les nécessiteux. Comme l'expriment clairement les textes des **Actes 2, 44-45** et **Actes 4, 34-35**, la communauté s'est structurée de telle manière que ses membres réalisaient des actions spécifiques pour subvenir aux besoins les uns des autres. L'amour fraternel favorise la responsabilité réciproque de tous dans la communauté. La dynamique de réciprocité, « les uns avec les autres », est proprement communautaire parce qu'elle dépasse les barrières de l'individualisme et de l'égoïsme. Dans le Nouveau Testament, les expressions sur ce point sont abondantes. De plus, les premiers chrétiens ne se limitaient pas seulement à ceux de leur groupe,

mais ils s'efforçaient aussi de sortir des limites de leur groupe pour se mettre au service des plus nécessiteux de leur temps.

L'appartenance à une communauté mondiale

Appartenir à une communauté mondiale est une grâce qui rend possible de rencontrer des points communs avec des personnes issues de plus de 80 pays, avec des cultures et des langues différentes. Nous ne nous connaissons pas, mais nous savons que des liens de fraternité nous unissent. (Ceux qui ont participé à une Assemblée Mondiale ou à une rencontre internationale peuvent témoigner de cela). Pour que cela soit possible, il faut garantir un minimum commun entre les différentes communautés. Par exemple, l'expérience des Exercices Spirituels ne peut pas être seulement un privilège de communautés qui ont les moyens financiers leur permettant d'assumer le coût d'une retraite de 8 jours, tandis que d'autres ne peuvent même pas subvenir à leurs besoins les plus basiques comme le transport, l'alimentation...

Appartenir à une communauté mondiale, c'est aussi prendre conscience des différences économiques, sociales, politiques qu'affrontent les membres de notre communauté en différents endroits du monde. Cela devrait nous rendre encore plus responsables du destin des autres. Prenons seulement un exemple, à partir de statistiques de la FAO¹ pour 2008, qui mentionnaient un certain nombre de pays avec les seuils les plus critiques de malnutrition parmi lesquels se trouvent quelques pays affiliés à la CVX ou quelques autres en processus d'affiliation :

<p>Faim modérément importante (20-34% de la population)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bolivie - Cameroun - Inde - Kenya <p style="text-align: right;">- Nicaragua - République Dominicaine - Sri Lanka</p> <p>En processus d'affiliation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Botswana - Congo Brazzaville - Soudan - Cambodge 	<p>Faim très importante (plus de 35% de la population)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Madagascar - R.D. Congo - Rwanda - Zambie - Zimbabwe <p>En processus d'affiliation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tchad - Ethiopie - Togo
--	--

Par cet exemple, nous voulons montrer que croître en communauté et avoir une foi adulte est en corrélation positive avec la coresponsabilité financière. Il y a des personnes qui s'interrogent sur la nécessité de l'argent dans une organisation à vocation spirituelle dont l'adhésion est libre ! Demandent pourquoi il est nécessaire de récolter de l'argent si rien ne coûte (par cet exemple, la réunion d'équipe). Cette attitude se base sur la méconnaissance d'un fait simple de la vie humaine : les moyens représentent un coût que quelqu'un doit payer. Quand un groupe se réunit « gratuitement » en profitant de l'espace d'une paroisse ou d'un collègue qui ne réclame rien pour

¹ Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation. « Etat de l'insécurité alimentaire dans le Monde en 2008 ».

cela, nous devons être conscients que quelqu'un paie la lumière, l'eau et l'entretien de ce lieu de réunion. Le fait qu'ils ne nous réclament aucune participation financière pour l'utilisation de ce local ne signifie pas que cela ne leur coûte rien, cela signifie plutôt que quelqu'un d'autre est en train de le financer pour nous. Ai-je une idée de qui paie pour le lieu où nous nous réunissons ? Ou comment sont assurés les coûts d'utilisation du Centre ou du Secrétariat où nous tenons notre Assemblée nationale ou les activités de l'Exco au niveau national ou régional ?

Il est important de revoir quelques unes de nos habitudes qui ne nous aident pas à croître comme corps apostolique : l'un ne veut pas payer car il se méfie des personnes ou de la structure, un autre parce qu'il ne voit pas le sens du paiement, ou parce qu'il ne se sent pas partie prenante de la communauté et de sa mission ou simplement par négligence. *Quelles habitudes parmi celles-ci ou d'autres sont-elles présentes dans ma communauté ?* Il est évident que, parmi les communautés, tous les membres n'ont pas les mêmes possibilités, ni les mêmes nécessités économiques. Par exemple, la capacité de soutenir financièrement la communauté plus large peut varier considérablement parmi mes équipiers immédiats. C'est pour cette raison que les communautés nationales, régionales, locales doivent chercher le meilleur système de coresponsabilité. Tout en respectant la diversité des situations, la communauté devrait nous aider à revoir notre manière d'agir pour nous permettre de vérifier si nous agissons réellement selon nos possibilités.

À partir de là, la générosité économique de nos membres va beaucoup plus loin qu'un système de cotisations. En de nombreux lieux, nous pouvons admirer les sacrifices réalisés pour l'apostolat par de nombreux membres, prenant en charge eux-mêmes les frais de transport, de matériel et autres. Dans des pays non développés, pour donner la catéchèse ou réaliser un apostolat social, certains de nos membres parcourent à pied de grandes distances. Déjà, nous réalisons beaucoup et parfois, héroïquement ! Quelques communautés nationales, parfois en collaboration avec d'autres institutions, développent, entre autres, des œuvres propres comme des collèges, des ONG, des maisons de retraite, des foyers d'enfants². Comment j'apporte ma contribution (que ce soit en termes de temps, de soutien ou d'argent) à l'apostolat de ma communauté ? Comment la coresponsabilité financière pourrait-elle améliorer la mission dans ma communauté ? Dans les Exercices Spirituels de St Ignace, la Contemplation pour obtenir l'Amour commence par cette note : « L'amour doit se mettre davantage dans les œuvres que dans les paroles ». Si la CVX est importante pour ses membres, cela doit se refléter dans beaucoup d'attitudes et de comportements, et en particulier dans la coresponsabilité financière. Si, au contraire, cela n'est pas évident dans la vie communautaire des membres, c'est parce qu'il faut encore approfondir le mystère infini de l'amour de Dieu puisque « là où est ton trésor, là aussi sera ton cœur » (Mt 6,21).

Coresponsabilité économique dans la CVX

Comme en toute institution, la CVX requiert des moyens économiques pour pouvoir développer sa mission de manière efficace. Pour nous, les moyens doivent toujours être au service de la mission parce que notre finalité n'est pas à l'intérieur de la communauté, sinon au-dehors : « avec une urgence particulière, nous sentons la nécessité de travailler pour la justice, avec une option préférentielle pour les pauvres » (PG 4). Quand nous projetons des structures (globales, nationales, régionales ou locales) et des budgets, notre but doit être un monde plus humain et divin spécialement pour les plus pauvres, qu'ils soient ou non nos membres.

² Seulement pour citer quelques œuvres de CVX nationales : l'Italie, l'Uruguay et la Corée du Sud ont des foyers d'enfants; la France des maisons de retraite ; les Philippines, l'Equateur et le Paraguay, des ONG ; le Kenya et Hong Kong, des écoles.

Approfondir le thème de la coresponsabilité financière est une question importante et nécessaire pour le futur de la CVX mondial. A l'Assemblée Mondiale de Fatima en 2008 (3.14), il a été affirmé que la coresponsabilité économique « était une expression essentielle de notre appartenance à une Communauté Mondiale et un moyen nécessaire pour parvenir à être un corps apostolique. Être responsables les uns des autres est un aspect essentiel de la vie communautaire. Nous reconnaissons la nécessité de développer les initiatives existantes et quelques nouvelles pour financer tant les dépenses de fonctionnement que les projets apostoliques spéciaux ».

La CVX Mondiale utilise deux types de fonds :

Fond opératif : Il permet le fonctionnement de la structure ou de l'institution de la Communauté Mondiale à partir de l'action du Conseil Exécutif. Ce fond est principalement alimenté par le système des cotisations payées par les communautés nationales. Bien que le budget soit modeste pour la taille de la Communauté, chaque année, nous avons des problèmes pour le boucler et des déficits se sont accumulés depuis plusieurs années. Par exemple, pour l'exercice comptable de 2009, 38% de communautés affiliées ne se sont pas acquittées de leurs cotisations.

Dans la CVX, la coresponsabilité financière est clairement mise en évidence dans la formule qui a été imaginée pour établir les cotisations des communautés nationales qui alimentent ce fond. On prend en compte deux variables : le nombre de membres et la parité de pouvoir d'achat (PPA)³. Ainsi, se distribue « la responsabilité » en accord avec cette formule où un changement d'une des variables (par exemple, l'augmentation ou la diminution du nombre de membres dans une communauté nationale) modifie la cotisation de tous, en la réduisant ou en l'augmentant selon le cas.

Fonds spéciaux : Servent principalement pour soutenir les processus des communautés pauvres ou des apostolats qui viennent en aide aux plus nécessiteux. Bien que ces fonds soient très importants pour la vie de la Communauté Mondiale, nous n'avons jamais eu un processus systématique pour l'alimenter. Ces fonds dépendent de l'une ou l'autre communauté ou d'un membre qui réalisent un don de manière spontanée, ce qui arrive très rarement. Ces fonds et leurs objectifs servent :

- **Afrique :** financement de rencontres internationales ou d'activités régionales en Afrique
- **Apostolique :** potentialiser les œuvres et les apostolats de la CVX. Ce désir surgit d'une recommandation de l'Assemblée Mondiale de Fatima (3.14c). En 2010, nous avons soutenu des projets spécifiques dans nos communautés les plus nécessiteuses.
- **Formation :** soutenir des activités de formation. Par exemple, le cours Magis en Amérique Latine dans ses différentes versions et les cours de leadership (2) en Afrique en 2009.
- **Advocacy:** soumettre des activités d'advocacy spécialement aux organisations internationales (comme l'ONU et le Forum Social Mondial)

Pour la célébration de la Journée Mondiale

³ C'est un indicateur économique qui sert à comparer de manière réaliste le niveau de vie entre différents pays, prenant en compte le Produit intérieur brut par tête d'habitant en termes de coût de la vie dans chaque pays (en anglais : Purchasing Power Parity – PPP)

Prenant en compte les points développés dans ce *Projet 147*, nous vous proposons une double action commune qui peut être réalisée par chaque communauté comme partie d'un seul corps apostolique mondial :

- Approfondir et réfléchir en communautés/groupes sur le sens de la « Coresponsabilité financière au sein de la CVX » en insistant davantage sur les questions contenues dans ce Projets 147.
- Organiser une collecte où l'argent recueilli soutiendrait un des fonds spéciaux de la CVX Mondiale⁴ et qui serait offert lors de l'Eucharistie célébrée à l'occasion de la Journée Mondiale comme signe de la coresponsabilité dans la mission.

Pour terminer, nous vous demandons de nous partager des notes et des photos de la célébration à l'adresse : webmaster@cvx-clc.net . Comme l'année passée, il y aura une section spéciale sur notre site web : www.cvx-clc.net

Unis par la prière et le service comme une Communauté Mondiale,

Franklin Ibáñez – Sofía Montañez
Secrétaire exécutif

Daniela Frank
Présidente

⁴ Chaque communauté nationale déterminerait quel(s) fond(s) elle souhaite soutenir et en avise le Secrétariat Mondial : exsec@cvx-clc.net